



La valeur ajoutée des conventions de rachat pour les propriétaires d'entreprise

Une convention de rachat stipule qu'en cas de décès, de retraite, d'invalidité ou de tout autre événement qui exige le départ d'une ou d'un actionnaire d'une entreprise, sa part doit être achetée par les autres personnes associées ou actionnaires, par obligation contractuelle.

Voici trois raisons pour lesquelles vous devriez envisager une convention de rachat :



Création de liquidités à une juste valeur marchande

Une convention de rachat crée une obligation d'achat et de vente des actions afin que votre famille en reçoive la **juste valeur marchande** en temps opportun.



Protection des autres actionnaires

Une convention de rachat permet aux autres actionnaires de conserver le contrôle et de s'assurer que chacune et chacun des actionnaires ont les mêmes buts et objectifs pour assurer la pérennité de l'entreprise et le maintien de sa culture.



Détermination de la valeur et du financement requis

Une convention de rachat stipule que les propriétaires ou actionnaires ont convenu ensemble d'un prix juste. Cela réduit le risque d'un litige coûteux lié à l'évaluation des actions et de longs audits commerciaux. Correctement structurée, l'assurance fournit le financement nécessaire à l'achat des actions au moment précis où cela est essentiel.

Options d'assurance vie offertes par Co-operators

Une entreprise peut utiliser l'assurance vie et l'assurance maladies graves pour financer le rachat décrit dans sa convention de rachat. Si une personne associée décède ou contracte une maladie grave couverte par la police et qu'elle est admissible au versement du capital assuré, l'entreprise ou les autres propriétaires ou actionnaires toucheront le capital assuré et pourront l'affecter au rachat de sa part. Voici certaines des options offertes par Co-operators :

Temporaire polyvalente^{MC}

L'assurance temporaire comporte une prime abordable et garantie pour une durée déterminée et elle est renouvelable annuellement par la suite. Notre assurance Temporaire polyvalente comprend :

- Des montants d'assurance de 25 000 \$ à 10 000 000 \$
- Des durées de protection de 10, 15, 20, 25 ou 30 ans
- Un taux de prime abordable et garanti pendant la période initiale
- Un taux de renouvellement garanti avec augmentations annuelles
- Des taux préférentiels pour les personnes admissibles
- L'option de transformation en assurance permanente sans preuve médicale supplémentaire

Assistance critique^{MC}

L'assurance maladies graves offre une protection financière lorsqu'une personne clé est incapable de travailler par suite d'une maladie grave. Notre produit Assistance critique comprend :

- Des montants d'assurance de 25 000 \$ à 2 000 000 \$
- Des durées de protection de 10 et 25 ans ou uniforme jusqu'à 75 ans
- Un taux de prime abordable et garanti pendant la période initiale, et un taux de renouvellement garanti par tranches progressives par la suite
- Une prestation versée au titulaire de la police sous forme de montant unique à l'abri de l'impôt
- Un total de 29 affections couvertes (25 affections donnant droit à une prestation intégrale et 4, à une prestation partielle d'assistance immédiate)
- L'accès à des médecins de grande renommée et à des conseils médicaux par l'intermédiaire d'Experts médicaux de Teladoc^{MD}
- L'option d'ajouter un avenant de remboursement des primes à l'échéance ou un avenant de remboursement des primes au rachat

Il est possible de choisir notre produit Assistance critique à 20 primes qui permet aux propriétaires ou actionnaires de payer une prime fixe pendant 20 ans, après quoi la police est libérée et aucune autre prime n'est exigible.

Note importante : Une convention de rachat est un document juridique qui doit être rédigé par une avocate ou un avocat. Les services d'une ou d'un comptable sont nécessaires pour établir la valeur de l'entreprise. Les actionnaires doivent adhérer à la protection d'assurance et remplir les critères médicaux requis.

